Définition

Partie de terrain peu déformée et de dimension réduite, résultant d'un affaissement ou d'un glissement.

Règle d'interprétation

Changement brusque de dénivellation. Couche superficielle de la partie affaissée souvent de même nature que la partie dont elle s'est détachée.

Particularité de saisie

Saisir l'amont du décrochement.

Peut impliquer une ligne de rupture des courbes de niveau.

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie: 635

Discret ☑ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche:

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur		200	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
07010020000	50	1	0	64

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme					
Annotation	Cb	11	x	1 2	30
Objet ponctuel					

Corps — variable:

	fixe								
Toponyme									
Annotation	28	Décrochement(s)							

Réseau

- Hydrographique ☐
- Routier ☐
- Ferroviaire ☐
- Énergétique ☐

Hypsométrie

- Élévation ☐
- Surface d'exclusion ☐
- Ligne de rupture ☑

Source complémentaire

- HQ ☐
- MRN ☐
- SCQ ☐
- MTQ ☐
- CTOP ☐

Notes de l'usager
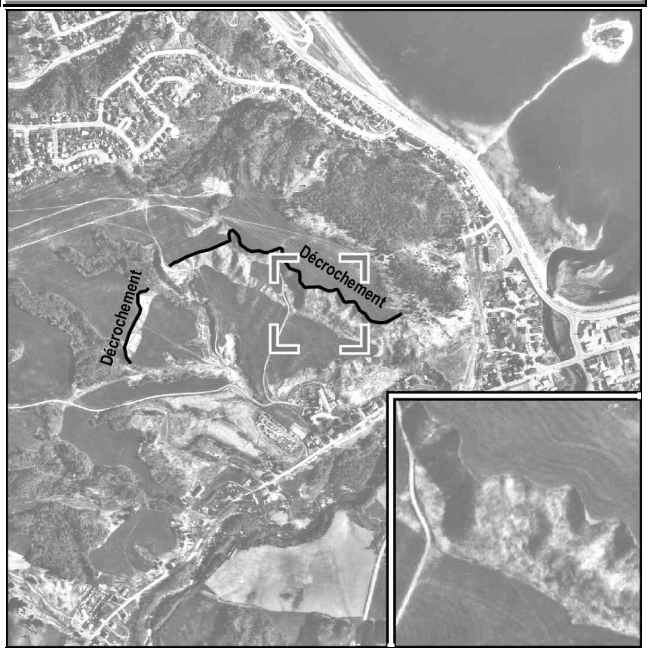
Diagramme de représentation